

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 3 MAI 2024

**DELIBERATION N°CP2024-  
05/5/37  
DOSSIER N°6315**

**PROGRAMMATION DES AIDES ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF - 2024 - PREMIERE TRANCHE**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALÉIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN  
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH  
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN  
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des  
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : PROGRAMMATION DES AIDES ASSAINISSEMENT COLLECTIF -  
2024 - PREMIERE TRANCHE**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de  
compétence à la Commission Permanente,  
VU la délibération du Conseil Départemental n° CD2023-06/4/32 du 23 juin 2023 approuvant la révision du  
règlement d'aides assainissement collectif  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2024-05/5/37 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide d'accorder les subventions correspondantes ;

**PROGRAMMATION MAI 2024 - Assainissement collectif**

Maître d'ouvrage	Localisation	Nature des Tx	Montant des Tx H.T.	CD23		
				Taux subv proposé	Montant de la subv.	Décision
ARRENES	Bourg	Plan d'épandage	4 620,00 €	50%	2 310,00 €	<b>Adopté : 30 pour- 0 contre – 0 abstention(s)</b>
COM COM MARCHE ET COMBRAILLES EN AQUITAINE	Chénérailles	Réfection de regards	10 180,04 €	10%	1 018,00 €	Ne prennent pas part au vote : Mme V. Simonet, M. P. Morançais, Elus Membres CC Marche et Combrailles en Aquitaine <b>Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)</b>
COM COM DU PAYS SOSTRANIEN	Com Com	Transfert de compétence AEP et assainissement	96 725,00 €	25%	24 181,25 €	Ne prend pas part au vote : M. P. Filloux, Elu Membre CC Pays Sostranien <b>Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)</b>
BENEVENT L'ABBAYE	Bourg	Bathymétrie et analyses de boue	3 552,50 €	50%	1 776,25 €	Ne prend pas part au vote : M. B. Labar, Elu Adjoint commune de Bénévent-L'Abbaye <b>Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)</b>
				<b>Total</b>	<b>29 285,50 €</b>	

- d'adopter la programmation des aides à l'assainissement collectif pour 2024 (1ère tranche) annexée à la présente délibération, dont le montant total des aides s'élève à **29 285,50 €** ;

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental, Chapitre 204 – Article 2041482 – Opération 0012 – Fonction 733.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**

Publié sur [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr) le 17/05/2024

Envoyé en préfecture le 17/05/2024

Reçu en préfecture le 17/05/2024

Publié le



ID : 023-222309627-20240506-CP2024098-DE